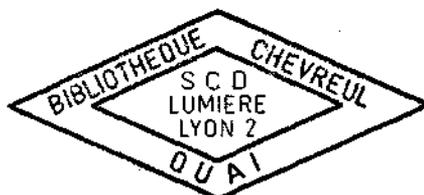


UNIVERSITÉ LYON II



---

**L'INFIRMIERE... DEMAIN**  
**CONTRIBUTION A UNE REFLEXION**  
**SUR LES FINALITÉS DE LA PROFESSION**

---

**T H E S E**

soutenue en vue du  
Doctorat de IIIe cycle

en Psychologie - Sciences de l'Éducation

par

**Geneviève CHARLES**

sous la direction de  
Monsieur le Professeur Guy AVANZINI

630865

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
PREMIERE PARTIE	
L'INFIRMIERE... HIER .....	13
CHAPITRE I : L'ELABORATION DE LA FONCTION INFIRMIERE	15
Du monde antique à l'avènement du Christianisme .....	15
- Le monde antique .....	15
- La Révolution Chrétienne .....	23
1. Les soins aux malades à l'aube du Christianisme .....	24
1.1. Les premières organisations chrétiennes et les premiers soignants .....	24
1.2. L'apparition des premiers ordres hospitaliers au Moyen-Age .....	26
1.21. Le personnel soignant dans les fondations hospitalières .....	29
1.22. L'hygiène et la pratique médicale .....	29
2. L'épanouissement des ordres congréganistes hospitaliers	32
2.1. Les principaux ordres hospitaliers .....	33
2.2. Les fonctions des soeurs hospitalières .....	37
- La satisfaction des besoins fondamentaux	
- Les soins aux malades	
2.3. Les caractères et les problèmes du personnel soignant .....	45
- La polyvalence du personnel soignant	
- La formation professionnelle	
- Les rapports des ordres et des administrations hospitalières	
3. Les ordres hospitaliers pendant la Révolution .....	51
3.1. Sous l'Assemblée Constituante .....	53
3.2. Sous l'Assemblée législative .....	55
3.3. Sous la Convention .....	55
3.4. De Thermidor à l'Empire .....	56

4.	La restauration des ordres hospitaliers .....	58
4.1.	La restauration catholique .....	58
4.2.	Le renouveau du protestantisme .....	59
	- La Communauté des Diaconesses de Reuilly	
	- La Communauté protestante de Kaiserswerth	
CHAPITRE II : NAISSANCE ET MISE EN PLACE DE LA FONCTION INFIRMIERE COMME ACTIVITE PROFESSIONNELLE		64
1.	Vers une conception civile de la fonction infirmière	64
1.1.	La situation de l'infirmière en France dans la seconde moitié du XIXe siècle .....	64
1.1.1.	L'univers hospitalier .....	65
	- Le cadre hospitalier	
	- Le personnel soignant	
	. Le recrutement du personnel	
	. Les conditions de vie du personnel	
	. La formation du personnel	
	. La promotion du personnel	
1.1.2.	Les soins extra-hospitaliers .....	71
	- Les gardes-malades	
	- Les amateurs	
1.2.	La situation de l'infirmière en Grande-Bretagne dans la seconde moitié du XIXe siècle .....	76
1.2.1.	Avant Florence Nightingale .....	76
1.2.2.	L'oeuvre de Florence Nightingale .....	77
	- Son action pendant la guerre de Crimée .....	77
	- Son action au niveau de la construction hospitalière .....	78
	- Son action au niveau de la formation des infirmières .....	78
	. Une hiérarchie	
	. Les attributions de chacune	
	. Le contenu de la formation	
	- Son influence sur les mentalités de l'époque ..	81
1.3.	La transformation de la condition de l'infirmière en Suisse : "La Source" .....	84
1.4.	Les apports de la Croix-Rouge .....	85
2.	Vers un statut social de l'infirmière : 1900-1922 ....	88
2.1.	La mise en place de la fonction infirmière comme activité professionnelle en France .....	88

2.11. Sur le plan public .....	88
- La reconnaissance officielle de la carrière d'infirmière : la circulaire du 28 octobre 1902	88
- L'école professionnelle d'infirmières de l'Hospice de la Charité de Lyon .....	92
. Les délibérations des conseils d'adminis- trations des Hospices Civils de Lyon du 23 septembre et du 28 novembre 1899	
But et siège de l'école	
Conditions d'admission	
Enseignement	
Fonctionnement de l'école	
Examen	
- La reconnaissance officielle des infirmières des hôpitaux militaires : le décret de juillet 1903 .....	98
2.12. Sur le plan privé .....	99
- La création d'écoles d'infirmières .....	99
- La durée des études .....	100
- La formation .....	101
2.2. La mise en place de la fonction infirmière comme activité professionnelle, sur le plan international .....	103
2.21. La création du Conseil International des Infirmières (1899) .....	103
2.22. La formation des infirmières en Europe ...	103
2.23. La formation des infirmières aux Etats-Unis et au Canada .....	104

## DEUXIEME PARTIE

L'INFIRMIERE... AUJOURD'HUI .....	109
CHAPITRE I : L'ENTRE DEUX GUERRES .....	111
1. Les années 20 .....	111
1.1. L'oeuvre législative .....	112
1.11. L'organisation officielle de l'entrée dans la carrière .....	112
1.11.1. Le décret du 27 février 1922 .....	112
- La création du diplôme d'Etat .....	112
- Le Conseil de perfectionnement des écoles d'infirmières .....	113
1.11.2. La création du bureau central des infirmières .....	116
1.11.3. L'inspection des écoles .....	117

1.12.	L'ouverture de la carrière .....	117
1.12.1.	L'infirmière militaire .....	117
1.12.2.	L'infirmière visiteuse .....	117
1.12.3.	Vere une spécialisation plus fine des activités de l'infirmière .....	124
1.2.	Les activités de l'Association Nationale des Infirmières diplômées d'Etat .....	130
1.21.	Sur le plan professionnel .....	130
-	La formation des infirmières .....	130
-	La pénurie et la rémunération des infirmières .....	134
1.22.	Sur le plan international .....	134
2.	Les années 30 .....	135
2.1.	Les décisions législatives .....	136
2.11.	Sur le plan professionnel .....	136
2.11.1.	La prorogation de la période dérogatoire : le décret d'avril 1933 .....	136
2.11.2.	Le décret du 18 février 1938 .....	137
2.12.	Sur le plan social .....	138
2.12.1.	Les Accords de Matignon .....	138
2.12.2.	Les conventions collectives .....	138
2.2.	Réflexions et activités de l'Association Nationale des Infirmières diplômées d'Etat .....	139
2.21.	L'amélioration de la formation profes- sionnelle des infirmières .....	139
2.22.	Les écueils de la vie professionnelle .....	143
2.23.	La méconnaissance des droits de l'infirmière .....	144
2.24.	Présence de l'Association sur le plan international .....	145
3.	La contribution de la Croix-Rouge française à la formation des infirmières pendant l'entre deux guerres .	146
4.	L'infirmière française à la veille de la Seconde Guerre mondiale .....	147
5.	L'infirmière sous l'Etat français (1940-1944) .....	151

CHAPITRE II : DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE A NOS JOURS .....	153
1. La législation française .....	153
1.1. La réglementation de l'activité professionnelle de l'infirmière .....	153
1.11. Une définition de l'infirmière et des soins relevant de sa compétence .....	155
1.12. La continuité dans les dérogations .....	156
1.13. La formation des infirmières .....	159
- La formation des infirmières en école de base .....	159
- La formation des cadres infirmiers ....	163
1.2. La réglementation des rapports entre l'administration et la profession .....	166
1.21. Le Conseil Supérieur des Infirmières ....	166
1.22. Le Conseil de Perfectionnement des écoles d'infirmières .....	168
1.23. Le Conseil Supérieur des professions para-médicales .....	170
2. La radiographie de la profession .....	173
2.1. Le champ d'activité du personnel infirmier ....	173
2.11. En métropole .....	173
2.11.1. Dans le secteur public .....	174
2.11.2. Dans le secteur privé .....	177
2.12. Hors de la métropole .....	181
2.2. Le malaise infirmier .....	184
- chez le personnel hospitalier	
- chez le personnel extra-hospitalier	
3. L'organisation interne de la profession .....	190
3.1. Les associations professionnelles .....	190
3.2. Les syndicats .....	196
3.3. Le Comité Infirmier Permanent de Liaison et d'Etudes (C.I.P.L.E.) .....	196
4. Ouverture sur le plan international .....	197
4.1. Les organisations et leurs oeuvres .....	197
4.11. Les organismes professionnels internationaux .....	197
4.12. L'Organisation Mondiale de la Santé .....	199
4.13. Le Conseil de l'Europe .....	202
4.2. Les réactions du gouvernement français à ces initiatives internationales .....	204

## T R O I S I E M E   P A R T I E

UN ULTIME REGARD SUR HIER ET AUJOURD'HUI .....	208
CHAPITRE I : LA SITUATION ACTUELLE DE L'INFIRMIERE FRANCAISE .....	210
1. L'infirmière dans la structure soignante .....	211
1.1. L'infirmière et le corps médical .....	212
1.2. L'infirmière et l'administration hospitalière..	218
2. L'infirmière travailleuse spécifique .....	221
3. L'infirmière dans la société .....	224
3.1. L'image de l'infirmière .....	224
3.2. L'impact social de l'infirmière .....	228
4. La profession d'infirmière .....	230
4.1. Approche de la notion de profession .....	232
4.2. A la recherche des conditions d'existence d'une profession .....	236
4.3. Peut-on parler de profession chez les infirmières ? .....	238
CHAPITRE II : LES RAISONS DE LA SITUATION ACTUELLE DE L'INFIRMIERE FRANCAISE .....	243
1. L'étroitesse des finalités .....	244
2. Les pesanteurs du passé .....	252
2.1. La contrainte des traditions .....	253
2.2. La pression de conceptions dépassées .....	260
2.3. L'entrave des structures sanitaires inadaptées	268
Q U A T R I E M E   P A R T I E	
VUES PROSPECTIVES SUR L'INFIRMIERE DE L'AVENIR .....	274
CHAPITRE I : COMMENT CONCEVOIR ET ASSURER LA SANTE ?	276
1. Qu'est-ce que la santé ? .....	277
1.1. La santé et la vie .....	277
1.1.1. Approche de la notion de santé .....	277
- Comment l'activité normative de la vie permet de comprendre ce que sont la santé, la maladie, la guérison	
- Conséquences de cette conception de la vie, de la santé et de la maladie	

1.12. Vers une définition de la santé .....	283
- La reconnaissance du droit à la santé	
- La conception de la santé qu'implique ce droit	
1.2. La santé et la mort .....	288
1.21. L'évolution des attitudes de l'homme à l'égard de la mort .....	288
1.22. Ambiguïté de l'attitude actuelle à l'égard de la mort .....	290
1.3. Comment assurer la santé ? .....	294
1.31. Le point de vue d'Ivan Illich .....	295
1.32. La valeur des idées d'Ivan Illich .....	300
1.33. L'avenir de la médecine française .....	308
CHAPITRE II : COMMENT L'INFIRMIERE PEUT-ELLE DEVENIR "EDUCATRICE DE LA SANTE" .....	312
1. La fonction de l'infirmière, éducatrice de la santé .....	313
- Le problème	
- Les conditions d'un changement possible dans le monde sanitaire	
- Les modèles "mutationnels"	
. Quelques modèles mutationnels dans le secteur hospitalier	
. Quelques modèles mutationnels dans le secteur extra-hospitalier	
2. Vers un nouveau modèle infirmier : L'infirmière de Santé Publique .....	319
2.1. Qui est-elle ? .....	319
2.2. Les conditions spécifiques de l'exercice de sa fonction .....	325
. Soins infirmiers	
. Diagnostic infirmier	
. Savoir infirmier	
3. La formation de l'infirmière de Santé Publique .....	328
3.1. Les principes de la formation .....	329
3.2. Les aspects et les techniques de la formation..	332
3.3. Le cadre de la formation .....	335
4. L'originalité et la spécificité de l'infirmière de Santé Publique .....	338
- L'infirmière et le médecin	
- L'infirmière et les para-médicaux	
- L'infirmière et les travailleurs sociaux	

CHAPITRE III : LES CONDITIONS DE L'AVENEMENT DE L'INFIRMIERE DE SANTE PUBLIQUE .....	342
1. Une conjoncture politique favorable .....	344
2. Un double consensus social .....	347
3. Une transformation des structures sanitaires .....	348
3.1. Les structures sanitaires de base : Les centres de santé et de soins .....	348
. Le principe de leur mise en place	
. Leur caractère spécifique	
. Leur localisation géographique	
. Leur objectif	
. Leur organisation	
. Un aspect de leur travail : le dossier familial ou individuel	
. La gestion des centres	
3.2. Les structures hospitalières .....	360
. Le Centre Hospitalier Régional	
. Les Centres hospitaliers, hôpitaux, hôpitaux ruraux	
CONCLUSION GENERALE .....	367
BIBLIOGRAPHIE .....	377
ANNEXES I - II - III .....	406

A N N E X E S

A N N E X E I

PROGRAMME

DE

L'ENSEIGNEMENT DU PERSONNEL SECONDAIRE

DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA II<sup>e</sup> SECTION

par M. le D<sup>r</sup> FAIVRE

---

MESSIEURS,

Le Conseil supérieur de l'assistance publique a entendu à sa session de mars 1898 un rapport de M. le D<sup>r</sup> Napias concernant le recrutement du personnel secondaire des établissements hospitaliers. Dans ses conclusions adoptées, à l'unanimité, le rapporteur proposait la création, par les municipalités ou les commissions hospitalières, auprès de grands hôpitaux à services multiples comprenant toutes les formes de l'assistance, d'écoles d'infirmiers et d'infirmières où serait donné un enseignement à la fois technique et pratique. « Cet enseignement confié aux médecins et chirurgiens de l'établissement serait uniforme pour toutes les écoles et donné, suivant un programme étudié dans ses détails par une commission spéciale nommée par M. le Ministre de l'intérieur, et arrêté définitivement après avis du Conseil supérieur de l'assistance publique. »

(1) Archives de l'Assistance Publique de Paris, 1899.

## A N N E X E II

### CODE DE L'INFIRMIERE

PRINCIPES DEONTOLOGIQUES APPLIQUES AUX SOINS INFIRMIERS  
(adopté par le Conseil des représentantes nationales du C.I.I.  
à Mexico en mai 1973. Version originale en langue anglaise)

#### L'infirmière et la personne humaine

La responsabilité primordiale de l'infirmière consiste à donner des soins infirmiers aux personnes qui en ont besoin.

Dans l'exercice de sa profession, l'infirmière crée une ambiance dans laquelle les valeurs, les coutumes et les croyances de l'individu sont respectées.

L'infirmière est liée par le secret professionnel et ne communique qu'à bon escient les informations qu'elle possède.

#### L'infirmière et les soins infirmiers

L'infirmière assume une responsabilité personnelle dans l'exercice des soins infirmiers et, par une éducation permanente, est tenue de maintenir à jour ses connaissances professionnelles.

L'infirmière maintient les soins infirmiers au niveau le plus élevé possible compte tenu de la réalité d'une situation spécifique.

Lorsqu'elle accepte et délègue des responsabilités, l'infirmière évalue avec un esprit critique sa propre compétence ou celle de ses collègues.

Dans son activité professionnelle, l'infirmière fait preuve en tout temps d'une conduite qui honore sa profession.

#### L'infirmière et la société

L'infirmière partage avec ses concitoyens la responsabilité de prendre l'initiative d'établir et d'appliquer les mesures destinées à répondre aux exigences sociales et de santé de la population.

#### L'infirmière et ses collègues de travail

L'infirmière coopère étroitement avec tous ceux avec lesquels elle travaille tant dans le domaine des soins infirmiers que dans d'autres domaines.

Elle prend toute mesure nécessaire pour protéger l'individu lorsqu'une collègue ou une autre personne lui donne des soins qui le mettent en danger.

...

...

L'infirmière et la profession

Il appartient à l'infirmière de définir et d'appliquer les normes souhaitables à l'exercice et à l'enseignement des soins infirmiers.

Elle contribue activement à développer les connaissances propres à la discipline des soins infirmiers.

L'infirmière, par l'intermédiaire de son organisation professionnelle, participe, dans le domaine des soins infirmiers, à la création et au maintien de conditions de travail équitables sur les plans économique et social.

